



VILLE de HOUDAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL Conseil d'Administration du C.C.A.S

Mardi 18 Novembre 2025 à 15 heures 30

Présidence : Monsieur Julien BOURGOGNE, Vice-Président du CCAS

Présents :

Mesdames Nathalie GUYOMARD, Thérèse GAUTIER, Anne COSTEDOAT, Agnès GRUDLER
Messieurs Julien BOURGOGNE et Jean-Pierre DURET

Absents excusés représentés :

Monsieur Jean-Marie TETART représenté par Monsieur Julien BOURGOGNE
Madame Michèle BESNARD représentée par Madame Nathalie GUYOMARD
Madame Odile HARDOUIN représentée par Monsieur Jean-Pierre DURET

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Madame Agnès GRUDLER

Le Conseil d'administration

Sous la présidence de Monsieur Julien BOURGOGNE

1. Approbation du procès-verbal du 9 Octobre 2025

Le Procès-verbal du 9 Octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Aides facultatives

2 dossiers ont été proposés et acceptés.

N° de délibération	Objet	Montant accordé
23/2025	Aide financière pour prise en charge d'une dette de loyer	500.00 €
24/2025	Aide financière pour prise en charge d'une dette d'électricité	500.00 €
TOTAL		1 000.00 €

3. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Colis de Noël : Monsieur Bourgogne rappelle que la date de distribution a bien été fixée au samedi 13 décembre. Le point de rendez-vous se situe, comme chaque année aux Services Techniques à 9h00.

La préparation de cette distribution est actuellement en cours. Nous recherchons 4 volontaires qui accepteraient d'effectuer cette distribution. Nous avons en effet 2 binômes présents l'an dernier qui n'effectueront pas la distribution cette année.

Galette des Seniors : la Galette aura bien lieu le jeudi 22 janvier après-midi à la Salle des Fêtes. Les boulangeries de Houdan ont été sollicitées pour la préparation et la livraison des Galettes. A ce jour aucune d'entre elles ne nous a transmis de proposition. Monsieur Bourgogne indique qu'il va se déplacer auprès de ces commerces pour les relancer.

Arbre de Noël : Monsieur Bourgogne et le CCAS ont été contactés par l'association des « Resto du Cœur » et le Rotary de Montfort Houdan qui souhaitent organiser un arbre de Noël, le mercredi 17 décembre de 15h à 17h à la salle de la Grange, en faveur des enfants houdanais de familles bénéficiaires des Resto du Cœur. Les familles inscrites à cette association ont peu d'enfants. C'est la raison pour laquelle le CCAS a été sollicité afin qu'une recherche puisse être effectuée auprès des familles suivies par ce service. Le CCAS a donc référencé dans un premier temps les familles inscrites à l'association de la Croix Rouge puis les familles dont le quotient familial correspond aux tranches 1 et 2.

22 enfants, en plus des enfants des Resto du Cœur, pourront ainsi bénéficier de ce goûter de Noël au cours duquel ils pourront rencontrer le Père Noël qui leur remettra un cadeau.

Une réunion est programmée avec les membres du Rotary le mercredi 19 novembre afin de finaliser l'organisation de ce goûter.

La séance est terminée à 16h25

Pour extrait et certifié conforme,

Houdan, le 19 Novembre 2025

La secrétaire de séance
Agnès GRUDLER

Le Vice-Président du CCAS
Julien BOURGOGNE